

---

Rapport de Barrère, au nom du comité de salut public, relatif à la création d'une commission des armes, poudres et salpêtre, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barrère de Vieuzac Bertrand. Rapport de Barrère, au nom du comité de salut public, relatif à la création d'une commission des armes, poudres et salpêtre, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 172-182;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34529\\_t1\\_0172\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34529_t1_0172_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

au jugement prononcé par la Commission militaire de Givet, qu'un seul manque de forme qui consiste en ce que la sentence n'est revêtue d'aucun sceau qui constate l'authenticité des signatures. Cette formule sera suffisamment remplie par un certificat de la municipalité qui attestera la vérité de la signature des juges. Les commissions militaires établies par la loi du 9 octobre 1792 ne paraissent pas supprimées par l'article 17 de la loi révolutionnaire du 14 frimaire qui supprime seulement les commissions militaires ou autres établies par les représentants du peuple; le droit de la guerre et le droit des gens veulent également que tout traître et tout espion soit jugé et condamné par une commission militaire, et le décret du 16 juin 1793 (vieux style) n'étant pas formellement rapporté ou révoqué, doit avoir sa pleine et entière exécution.

Je ne crois donc pas, pour répondre à ta première question, que la Commission militaire formée dans une place de guerre, ou près d'une armée, aux termes de la loi du 16 juin, soit révoquée par la loi révolutionnaire.

Secondement, il n'est pas douteux que la copie du jugement qui t'a été envoyée, n'ait dû être revêtue d'un sceau d'un corps constitué quelconque, qui l'eût légalisé, et que tu as eu le droit de réclamer cette législation.

A cet égard, j'engage le commandant de la place de Givet, l'un des membres de la Commission, de te faire passer une copie du jugement légalisé par la municipalité.

Au reste le plus sûr est de consulter le Comité de Législation de la Convention nationale, de lui envoyer copie de la lettre que tu lui adresses, et copie de ma réponse on ne peut trop consulter, lorsqu'il est question de la vie d'un homme, et la mienne me serait insupportable si, par ignorance ou précipitation, j'avais à me reprocher d'avoir concouru à la mort d'un individu, lorsqu'il n'aurait pas été condamné à cette peine par la loi.

J'ajoute que ma réponse n'est que celle d'un simple citoyen qui donne son opinion particulière sur un fait particulier, et que je ne prétends en aucun sens commenter ni expliquer les lois. »

MASSIEU.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport [de MERLIN (de Douai) au nom] de son comité de législation, sur la question proposée par l'accusateur militaire du 2<sup>e</sup> arrondissement de l'armée des Ardennes, si une commission militaire, formée à Givet, de la manière prescrite par la loi du 9 octobre 1792, a pu, le 23 nivôse dernier, condamner à mort un espion autrichien, et si son jugement doit être exécuté;

« Considérant, 1<sup>o</sup> que, d'après l'article premier de la loi du 16 juin 1793, les Français et étrangers convaincus d'espionage dans les places de guerre ou dans les armées, doivent être punis de mort; 2<sup>o</sup> que, suivant l'article II de la même loi, ils doivent être jugés par une commission militaire, composée ainsi qu'il est réglé par la loi du 9 octobre 1792, relative aux émigrés pris les armes à la main; 3<sup>o</sup> que cette dernière disposition n'a reçu aucune atteinte par l'article XVII de la section III de la loi du 14 frimaire;

« Déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer ».

« Le présent décret ne sera point imprimé : il sera seulement inséré au bulletin de correspon-

dance, et le ministre de la justice en adressera des expéditions manuscrites aux représentans du peuple près l'armée des Ardennes, à l'accusateur militaire du 2<sup>e</sup> arrondissement de la même armée, et au commandant de la place de Givet » (1).

## 64

**Au nom des comités d'instruction publique et des finances, [MATHIEU] (2) fait adopter le décret ci-après :**

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport des comités d'instruction publique et des finances, sur la pétition du collège de l'Egalité pour obtenir les fonds nécessaires à ses dépenses;

« Décrète, qu'il sera par le département de Paris, pourvu aux besoins des collèges de Paris conformément aux lois, et notamment à celles du 3 mars et du 5 mai derniers (vieux style), concernant les boursiers, les professeurs, et les maisons consacrées à l'éducation publique » (3).

## 65

[BARÈRE], membre du comité de salut public fait un long rapport. En rappelant les succès éclatans qu'ont eus nos armées de terre, il dit que les armées de mer doivent faire la paix honorable : pour y parvenir, des armes, du salpêtre, de la poudre, des canons, une marine formidable, voilà les moyens de pacification que doit employer un grand peuple. Pour atténuer notre énergie révolutionnaire, les puissances coalisées proposent de reconnoître notre République provisoirement; (de grands éclats de rire se font entendre de toutes les parties de la salle et des tribunes), elles demandent une trêve de deux ans, et au bout de ce terme, elles consentiraient à traiter définitivement de la paix, et soumettraient le traité à la ratification nationale (4).

BARÈRE, au nom du comité de salut public.

Citoyens, Les armées de terre ont fait une guerre glorieuse et terrible; les armées de mer doivent donner une paix honorable et solide : mais, pour y parvenir, il est des objets de premier besoin qui leur sont communs : des canons et des salpêtres, des armes et des poudres. Le

(1) P.V., XXX, 307. Décret n° 7832. Minute de la main de Merlin (de Douai) (C 290, pl. 904, p. 22). Reproduit dans B<sup>in</sup>, 15 pluv. (suppl<sup>l</sup>); Mon., XIX, 367; Débats, n° 500, p. 180.

(2) Voir GUILLAUME, *ouvr. cité*, III, 296. Un professeur avait présenté le 29 niv. au C. d'Instruct. publique les besoins du collège Egalité. Mathieu fut nommé rapporteur. Le projet qu'il présenta au Comité le 5 pluv. portait des considérants qui furent supprimés (voir GUILLAUME, p. 324). Seul fut maintenu le dernier § du projet.

(3) P.V., XXX, 308. Décret n° 7883. Minute signée Mathieu (C 290, pl. 904, p. 23). Reproduit dans B<sup>in</sup>, 15 pluv. (suppl<sup>l</sup>); J. Perlet, n° 499 et GUILLAUME, *ouvr. cité*, III, 330. Mention dans *Ann. patr.*, p. 1783.

(4) P.V., XXX, 308.

comité ne cesse pas un instant de s'occuper des moyens de présenter, pendant la continuité de cette campagne, l'intérieur de la République tranquille, douze cents mille républicains sous les armes, des milliers de bouches à feu sur nos remparts, des camps renforcés sur nos frontières, une marine formidable sur les deux mers, et des millions de poudre pour foudroyer les tyrans de l'Europe et leurs féroces esclaves.

Voilà, disions-nous ces jours derniers, les seuls moyens de pacification que peut employer un grand peuple; voilà comment une République magnanime, couverte de bataillons, et fière de sa liberté, doit stipuler pour la paix du monde.

Cette attitude guerrière a été cependant l'objet des satyres contre le gouvernement national et révolutionnaire. On a accusé le comité de salut public d'avoir un système exagéré, des prétentions funestes, et une paix impossible à présenter ou à faire conclure.

Quoi! disoit-on à nos oreilles, vous voulez effacer les Anglais du système de l'Europe? vous voulez confondre le gouvernement britannique avec la nation? vous voulez nationaliser la guerre? vous voulez faire insurger Londres contre Paris, et déverser Plymouth sur Brest? vous voulez populariser les impôts en Angleterre, faire approuver la coalition des rois par le parlement anglais, et donner de nouveaux trésors, de nouvelles armées, de nouvelles escadres, à l'ambitieux Pitt et à l'imbécile Georges?

Le peuple ne ressentira-t-il donc jamais les bienfaits de la paix? Les citoyens seront-ils donc toujours frappés des fléaux inséparables de la guerre? le volontaire ne pourra-t-il espérer de rentrer dans ses foyers? le cultivateur ne retournera-t-il plus dans cette terre qu'il a défrichée? les départemens révoltés et punis ne pourront-ils pas être repeuplés?

Généreux amis de la paix, prenez garde: l'aristocratie vous applaudit, et la coalition des rois vous écoute: elle auroit proféré les paroles que je viens d'écrire.

Vous voulez la paix! mais le comité de salut public, la Convention nationale et le peuple français, veulent aussi la paix; mais le comité a préparé une guerre terrible pour arriver à une paix solide; mais la Convention ne peut signer qu'une paix franche et durable; mais le peuple français ne peut vouloir qu'une paix dictée par lui à des gouvernemens machiavéliques.

Vous voulez la paix! les rois la veulent aussi; mais entendez à quelles conditions infamantes et dangereuses.

Un de nos agens diplomatiques, dans un pays neutre et voisin, nous a annoncé avant-hier les propositions insidieuses qui seroient faites, pour la paix, ou plutôt pour diviser d'opinion les patriotes, attédir le courage des Français, et arrêter le mouvement révolutionnaire.

Ils reconnoîtront la République provisoirement! Eh bien! nous, nous détruirons provisoirement les gouvernemens tyraniques. *Ils reconnoîtront la République!* Comme si la République avoit besoin d'eux pour exister! comme si la destinée ne la plaçoit pas dans le rôle imposant de tolérer les rois, et de reconnoître ou de détruire provisoirement les gouvernemens des tyrans coalisés! (*Grands éclats de rire.*)

*Ils demandent une trêve de deux ans!* (*Nouveaux éclats de rire et des cris unanimes: point de trêve!*) Comme si c'étoit à des républicains

à mettre bas les armes devant des rois, et à leur donner le temps de remplir leurs trésors, de recruter leurs armées, de semer au milieu de nous des divisions, d'exciter dans nos départemens des guerres civiles, et de créer par leurs émissaires des Vendées nouvelles et mieux combinées à l'extérieur que la première!

Une trêve avec douze cents mille républicains sous les armes! une trêve de deux ans, pendant lesquels l'Anglais révolutionneroit notre commerce, demanderoit la révocation de l'acte de navigation française, et s'opposeroit au tarif national qui se prépare pour exclure à jamais du sol de la France les marchandises de manufacture anglaise et hollandaise!

Deux ans de trêve pour laisser respirer le crime et la royauté, pour donner le temps d'incarcérer, de vexer, d'égorger les vrais républicains et pour avoir ensuite un de ces mangeurs d'hommes sur un trône usurpé!

Au bout de deux années, quand nous aurons établi un gouvernement, on pourra traiter de la paix! Comme si la contre-révolution la plus adroitement organisée, n'étoit pas de paralyser tout-à-coup quinze armées en les faisant rentrer dans leurs foyers, de refroidir l'ardeur militaire, de livrer nos frontières et nos ports sans défense, de faire rentrer les émigrés, d'ouvrir les prisons aux conspirateurs et aux hommes suspects, notre territoire aux espions de l'ennemi, nos cités, aux agens des puissances coalisés, et nos sociétés populaires, au parti de l'étranger! Comme si l'on avoit pu déjà oublier que la faction qui a voulu anéantir la liberté, a commencé par méditer la dissolution de la Convention nationale, et qu'en parlant de paix on cherche à briser cet instrument principal de la révolution!

Enfin, les rois coalisés consentiroient, lorsque dans deux années la constitution seroit établie et le gouvernement organisé, de traiter définitivement de la paix, et ce traité seroit soumis à la ratification nationale.

Ombres funestes de Brissot et des fédéralistes justiciers, vous avez donc remplacé leur génie conspirateur dans le conseil des tyrans d'Europe! Tour-à-tour créateurs et héritiers de vos principes parricides, les despotes nous présentent généreusement une République provisoire, une reconnaissance funeste, une trêve dangereuse, un armistice perfide, un établissement conjectural de la constitution, un changement nécessaire de représentans, un gouvernement révolutionnaire détruit, l'énergie de vingt-sept millions de Français paralysée, quinze armées inutiles, des actes diplomatiques, un traité comme celui d'Aix-la-Chapelle ou de Westphalie, et, au bout de tant de fléaux et de hasards politiques, un appel au Peuple, une ratification de la paix dans les assemblées primaires, travaillées en guerre par les intrigans gorgés des guinées des Anglais, des piastres des Espagnols, des crimes de l'Autriche et des artifices de Rome!

Citoyens, voilà les présens que les prétendus amis de la paix, que ces Grecs modernes nous apportent. Eh quoi! la paix avec des tyrans, la paix avec des gouvernemens sans morale et sans foi publique! la paix avec des traîtres et des émigrés!

Vous l'auroient-ils donnée cette paix qu'on ne réclame que depuis qu'ils sont battus et chassés? vous l'auroient-ils donnée, alors que Toulon, honteusement vendu, étoit souillé par leurs trou-

pes déshonorées, que les Pyrénées orientales étoient envahies, que Lyon s'étoit constitué en contre-révolution royaliste et permanente, que l'Ardèche et la Lozère étoient en feu ? Vous l'auroient-ils offerte, cette paix étant célébrée aujourd'hui par nos philanthropes politiques ? vous l'auroient-ils offerte, alors que la séditeuse Gironde agitoit son fédéralisme en s'appuyant sur l'Angleterre marchande et la Vendée rebelle ? vous l'auroient-ils demandée, cette paix tant désirée, alors que la Vendée déployoit ses bandes conspiratrices de Granville à Noirmoutier, et d'une rive de la Loire à l'autre ? vous parloient-ils de République et de paix, alors qu'ils menaçoient Maubeuge et Dunkerque, Strasbourg et Landau, et que la trahison leur donnoit le Quesnoy, Valenciennes, le Fort-Vauban et Condé ?

Ils parlent de paix parce qu'ils sont vaincus; ils vous parloient de royauté quand ils étoient vainqueurs. Ils parlent d'une République provisoire, parce qu'ils sont complètement battus et déshonorés; ils vous parloient de l'inutile duc d'York ou d'un régent émigré, pour leur donner un trône élevé sur la corruption des généraux et sur l'avilissement de quelques cités.

Ils vous parlent de trêve, parce qu'ils sont sans impôts et sans soldats; ils vous parloient d'égorger tous les républicains pour rétablir Louis XVII, quand ils déshonoroient le Var et qu'ils corrompoient le Bas-Rhin.

Représentans des Français, la paix et la République; la paix et la ruine des tyrans; la paix et le réveil des peuples.

La liberté écrit ses traités de paix avec du fer sur le rocher, le despotisme écrit ses traités diplomatiques avec de l'or sur le sable.

Rome ne voulut entendre les propositions de Carthage qu'après que cette république de marchands eut mis bas les armes et désarmé ses vaisseaux. Les républicains français n'ont-ils pas le droit d'être aussi grands que les aristocrates romains ? et le cercle de Popilius ne convient-il pas mieux à la France libre qu'à Rome ambitieuse ? Enfin, la Convention nationale, c'est-à-dire, la première assemblée de l'univers, ne doit-elle pas conserver, au milieu d'une grande nation républicaine, l'attitude imposante qu'un des agens ordinaires de la République vient de prendre au milieu des étrangers ?

Le 25 nivôse, des agens attachés à un des gouvernemens du Nord coalisés, sondoient en Suisse un des agens de la république. A qui peut-on s'adresser en France, disoient-ils, dans le cas où l'on voudroit en venir à des propositions de paix ? Cela n'est pas difficile, répond l'agent français : Nous avons cent mille négociateurs à l'armée du Rhin, et cent mille autres à l'armée du Nord, sans compter les négociateurs placés dans les autres armées. (*La salle retentit d'applaudissemens.*)

Citoyens, démentirons-nous cette réponse, et le représentant du peuple aura-t-il l'énergie d'un diplomate ? pourra-t-on nous faire encore illusion par la distinction usée des peuples et des gouvernemens ? Mais en Angleterre, le gouvernement est national; il est constitutionnel : le peuple a une représentation quelconque; il donne les impôts; il vote la paix et la guerre; il la fait, il la soutient; il est le confident des projets de Pitt et l'instrument de ses perfidies : qu'il montre donc, avec l'énergie des héritiers de Sidney, que l'esprit républicain ne lui est pas étranger, et

que tous les peuples sont frères ! On veut sans cesse séparer le gouvernement de la nation; mais l'avez-vous séparé lorsque vous avez proclamé l'acte de navigation, lorsque vous avez prohibé les marchandises anglaises, et pros crit l'industrie britannique ? Eh bien ! que le peuple anglais se sépare lui-même de son atroce gouvernement ! qu'il prouve que son sang et ses trésors ne doivent pas être prodigués dans une guerre contre les droits des hommes et la liberté des nations !

Amis de la paix, je ne fais plus qu'une question à votre secte hypocrite ! les ennemis de la République ont-ils donc posé les armes ? ont-ils retiré leurs troupes sanguinaires ? ont-ils cessé de maltraiter nos prisonniers, de brûler nos escadres, et de corrompre nos généraux ? Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Collioure et le Port-Vendre sont-ils délivrés de la présence de l'Espagnol et de l'Autrichien ? les tyrans de Bruxelles ont-ils cessé d'insulter aux représentans du peuple que la trahison leur a livrés, et qu'ils présentent aux injures des nobles et des émigrés ? les corsaires anglais ont-ils cessé d'intercepter nos subsistances ? le gouvernement britannique a-t-il cessé d'intriguer dans les cours lointaines, d'accaparer insolentement les gouvernemens foibles, et de faire assassiner les chefs des gouvernemens neutres ?

Ne cessons donc pas de former des bataillons, de faire des armes, de construire des vaisseaux, de forger des canons, de récolter des salpêtres, et de fabriquer des poudres. C'est de vos arsenaux, c'est de vos ports, c'est de vos fabriques de poudre que sortiront les grands articles du traité de paix (*Applaudissemens.*)

Ainsi, deux objets principaux sont le but de ce rapport :

1° La fabrication extraordinaire des armes;

2° La fabrication extraordinaire des poudres.

La fabrication des armes et des poudres se trouve dévolue, où plutôt divisée par l'ancienne organisation ministérielle dans trois départemens; chez le ministre de la guerre, le ministre de la marine et le ministre des contributions publiques.

Ainsi il ne peut être tiré un coup de canon sur la mer ou sur nos frontières, qu'après avoir obtenu du ministre des contributions publiques qu'il ait fait fabriquer des poudres

Ainsi le ministre de la marine devra, pour tenter les expéditions navales, dépendre du ministre de la guerre et souvent ce dernier est en concours avec le Ministre de la marine pour les fabrications, les besoins ou les destinations des armes.

Qui ne connoît d'ailleurs les inconvéniens et les lenteurs inséparables de tous les bureaux ministériels, lenteurs qui tiennent bien plus au mécanisme des bureaux, qu'aux personnes qui en occupent les places ?

Peut-on, quand il s'agit des approvisionnemens aussi urgens et des fabrications extraordinaires, se reposer sur une machine aussi traînante, aussi routinière, aussi surchargée que le sont les machines appelées ministère ?

Les avantages de la réunion de ces deux objets dans les mains d'une commission centrale sont incalculables : ensemble dans les moyens, rassemblement de toutes les matières, identité dans les vues, uniformité dans les ordres, unité dans la surveillance exercée par le comité de salut public, prévoyance commune des besoins, four-

niture prompte en raison des diverses demandes des deux ministres de la guerre et de la marine, évidence dans les actes soumis à leur responsabilité, diminution de leurs bureaux, indépendance des passions ou des négligences de leurs commis, complément des arsenaux, et simplification dans le ministère, mis désormais plus à la portée d'un seul homme, et doublé d'activité pour l'ordonnance des travaux et pour la rapidité des mouvemens militaires ou maritimes.

Après vous avoir présenté le ridicule et l'incohérence de trois parties du ministère, qui s'occupaient concurremment et souvent même contradictoirement des objets relatifs aux armes, je dois vous rappeler les opérations que le comité a dirigées immédiatement pour suppléer à l'insuffisance et à l'opposition fréquente des moyens des ministres. Ce sera un nouveau motif de vous porter à réunir dans une même commission les diverses parties qui s'étendent et s'accroissent tous les jours en raison de l'énergie révolutionnaire du peuple français.

PREMIERE PARTIE. *Des armes.* La Convention nationale a pressenti d'avance le déficit qui menaçait un peuple libre, au moment où toute la jeunesse alloit former son éducation républicaine dans les camps et sur les frontières. Elle décréta, le 23 août, une fabrication extraordinaire de fusils, dont Paris seroit le centre. La Convention nationale avoit bien vu que Paris, centre la révolution politique et morale, devoit être aussi l'arsenal de la République; ainsi, la même cité qui a vu périr le tyran, doit forger la foudre contre la tyrannie des cours coalisées. C'étoit dans cette étonnante ville que nous pouvions trouver cette réunion de sciences et d'arts, d'artistes et de républicains propres à effectuer cette vaste entreprise.

Le Comité s'est mis en devoir d'exécuter les vues de la Convention; le génie des arts, inspiré par l'amour de la patrie, a produit subitement une conception digne de son objet: on a vu nos places publiques transformées en ateliers; nos églises, en arsenaux; les maisons des émigrés en forges. Les ouvriers de luxe ont changé leur profession; l'horloger fait des platines; l'ébéniste monte des fusils.

C'est une jouissance pour les citoyens de voir s'augmenter tous les jours ces ateliers, où la gaité préside.

L'homme fatigué par les discussions politiques, va se délasser au milieu de ces ouvriers qui chantent la destruction des rois, en forçant les armes qui l'assurent.

Les sociétés populaires, les sections en parlent avec enthousiasme, et y envoient souvent des commissaires. Ce n'est pas une surveillance exercée, c'est un encouragement journalier donné par ces sociétés à des hommes libres, qui trouvent le travail après le travail.

Le comité vous a rendu compte, le 13 brumaire, des premiers progrès de cet établissement naissant; il vous a fait connoître par des développemens l'organisation de cette grande machine, et par quel concours de moyens on étoit parvenu à mettre en action les élémens nombreux et disparates qui la composent; il vous a dénombré les ateliers, les approvisionnement de tout genre, les ouvriers et les administrations.

Aujourd'hui les travaux de cette fabrication extraordinaire d'armes vous sont présentés dans un tableau qui est distribué chaque décade. Vous

pouvez juger par sa lecture des accroissemens que cette fabrication reçoit sensiblement tous les jours, vos oreilles sont frappées tous les jours du bruit des armes qu'on éprouve.

Je vais vous présenter des faits qui ne paraîtront minutieux qu'aux oisifs et aux aristocrates; mais une assemblée qui fait la guerre aux chefs coalisés de vingt-deux peuples, doit entendre les détails qui concernent les armes, et parcourir, pour ainsi dire, avec le comité, les divers ateliers ou manufactures qui existent dans la République.

Trois cents forges, dans lesquelles il y a un grand nombre de canonnières qui y travaillent, sont élevées dans Paris. Il n'existoit que 22 canonnières de Maubeuge. Le comité a créé, en quelque sorte, le genre d'ouvriers; et il doit rendre justice à l'énergie des Parisiens; leur républicanisme a fait vaincre des difficultés innombrables, leur a fait surmonter des obstacles infinis.

Nous comptons maintenant plus de 500 canonnières dans les trois grands ateliers publics, indépendamment des canonnières qui travaillent dans les maisons particulières.

Deux bateaux contenant 32 forges, sont en activité.

Cinquante foreries à bras, mues par des bons Sans-Culottes, sont ainsi en activité.

Trois nouvelles foreries sur des bateaux, sont en pleine construction.

Six émouleries à feu marcheront dans six jours.

Le comité desiroit que toutes les usines fussent mues par l'eau, mais la lenteur de ces sortes de construction, l'a déterminé à établir des usines à feu, à chevaux et à bras; par ce moyen, il a fait concourir tous les élémens, les hommes, les chevaux, à procurer promptement des armes à la République; il a employé tous les moyens praticables, et il fournit aux artistes la comparaison des effets de tous ces moyens.

Cinq ateliers à platines sont activité; deux nouveaux se forment dans ce moment.

Cette partie de la fabrication est la plus difficile; les ouvriers de Paris s'y sont portés avec zèle; un grand nombre fabriquent déjà leur platine, et vont travailler incessamment à leurs pièces.

Il a fallu apprendre ce nouveau métier aux ouvriers; il a fallu qu'ils fissent eux-mêmes leurs outils, et on n'en fabrique point dans les manufactures; leurs travaux ont retardé un peu la fabrication des platines; mais ils s'achèvent, et ils vont toutes les décades augmenter le nombre des platines qui sortent des ateliers. Bientôt le nombre des platines fabriquées égalera celui des fusils montés: 3,000 platines déposées dans les magasins, remplissent dans ce moment le déficit.

Une atelier est en pleine activité pour fabriquer des pièces de garniture; un autre se forme et sera en mouvement cette décade. Cette partie de la fabrication de fusil est au courant.

Cinq ateliers destinés à monter et ajuster des fusils, sont en pleine activité; des ouvriers de toute nature se sont portés en foule, et les ouvriers de Paris fournissent des fusils montés avec autant de légèreté et de solidité que les meilleures fabriques de l'Europe. Les dix premiers fusils de Paris vous furent portés en hommage.

Les magasins de fer, d'acier, de charbon sont

approvisionnés. Il y a quatre millions de fer destinés à la fabrication des armes.

Quarante forges dans les départemens sont occupées à fabriquer des lames de canon, et les fers d'échantillon que la fabrication exige. Des commissaires, des artistes, ont été envoyés. Ils ont inventé des martinets, ont enseigné l'art de fabriquer des lames. De nouvelles aciéries ont été créées; elles fournissent actuellement des aciers.

Un ouvrage a été imprimé et publié avec profusion sur la fabrication de cette matière. On a excité le zèle des sociétés populaires, qui à leur tour embrasent les artistes, et les déterminent par-tout à créer des aciéries pour remplir les besoins de la République.

Toutes les mines de charbon de terre qui fournissoient à Paris, ont été mises en réquisition; on a envoyé sur les lieux des ingénieurs et inspecteurs de mines pour en accélérer l'extraction, et éclairer les propriétaires sur les moyens d'extraire leur charbon avec plus de sûreté pour les ouvriers, et plus d'économie pour eux.

Les limes étoient les outils qui paroissent laisser le moins d'espérance à obtenir. Le comité a fait acheter toutes celles qui existoient; il a mis toutes les fabriques en réquisition; il a fait donner des avances aux fabricans; il a fait porter au plus haut degré la quantité de leur fabrication; il crée de nouvelles fabriques. Déjà les magasins sont remplis d'un nombre considérable de limes: l'approvisionnement n'est pas complet dans quelques espèces; mais des fabriques nouvelles vont y pourvoir, et ce déficit sera rempli.

Vous allez voir par le tableau de la dernière décade de nivôse qui est sous presse, qu'il a été rendu dans cette décade 3176 fusils provenant des ateliers publics, et 3,623 provenant des ateliers particuliers; total, 6,899, sur lesquels il n'y a que 1,643 fusils de rhabillage; tout l'excédent a été fait à neuf. Ainsi 6,800 fusils par décade, donnent environ 680 fusils par jour. Vous voyez donc que la fabrication des armes approche journellement du nombre de mille, qui est le but vers lequel nous tendons. Comptez maintenant ce que font 6,800 fusils dans l'année, pour les 36 décades qui la composent, et vous verrez que le nombre doit se porter à environ 250 mille fusils, c'est-à-dire, plus que toutes les fabriques des puissances coalisées ne peuvent leur en donner, puisque la France n'a jamais obtenu, dans les temps ordinaires, de ses manufactures, plus de 40 mille armes.

Cette comparaison doit mettre la Convention à même de juger des efforts que le comité a dû faire, et combien sont heureux les résultats qu'il a déjà obtenus. Le comité peut l'annoncer, leur fabrication ira à mille, comme il l'a promis à la Convention, quoique cette quantité semble gigantesque, et qu'il ait paru impossible aux hommes les plus hardis de croire que jamais cette quantité ait pu être obtenue. Et dans combien de temps encore cette quantité a-t-elle été recueillie! Dans 6 mois, lorsqu'une fabrique ordinaire, qui produit 50 à 60 fusils par jour, est habituellement deux ans à se former. (*Applaudi.*)

Cette confection de 680 fusils par jour seroit étonnante, en supposant que l'on n'eût éprouvé aucune difficulté; combien le paroîtra-t-elle davantage lorsque la Convention saura que le comité a été obligé de surmonter des obstacles de tout genre pour y parvenir.

Vous avez su qu'on se plaisoit à mettre en état d'arrestation les citoyens qui étoient porteurs de réquisitions du comité de salut public pour travailler aux armes, et que le comité fut obligé de vous demander une loi qui punit de deux ans de fers ceux qui se rendroient coupables de pareilles arrestations.

D'une autre part, des ouvriers qui avoient passé des marchés pour fournir différentes parties de la fabrication, et qui à ce titre avoient reçu des approvisionnemens d'outils, de matières et de charbon, ne remplissoient par leurs engagements: le comité a été encore obligé de réclamer une loi pénale, après avoir employé inutilement des mesures plus douces de répression.

Enfin, pour rassembler tant d'ouvriers, le comité ne cesse d'écrire des circulaires aux autorités constituées, aux généraux d'armée, aux sociétés populaires. Nous avons extrait des armées tous les ouvriers propres à ce genre de fabrication; on a mis des lenteurs dans plusieurs, et l'armée du Nord mérite d'être distinguée par le zèle qu'elle a mis dans l'exécution de nos mesures. Elle sent bien, cette armée, que c'est elle qui est appelée maintenant à chasser les tyrans, et qu'il lui faut des bras qui lui préparent des armes.

Cette confection d'armes paroîtra plus extraordinaire, lorsqu'on saura que les ouvriers habitués à ce travail se sont d'abord refusés à faire des élèves, et qu'ils ont voulu en quelque sorte se séparer des ouvriers de Paris, et que leur cupidité a manqué d'être préjudiciable à cette mesure de salut public.

Le comité a invité les ouvriers de Paris à se livrer entièrement à leur zèle, à leur industrie. Eh bien! seuls en quelque sorte, ils ont créé l'art, ils ont fabriqué sans aides: il en est même plusieurs qui ont perfectionné l'art de la fabrication des armes, qui se sont fait des instrumens nouveaux avec lesquels ils exécutent, et avec plus de justesse, et plus promptement que par les moyens ordinaires.

Déjà d'anciennes fabriques veulent adopter les nouveaux moyens imaginés par les ouvriers parisiens.

Une entrave d'une autre nature est la suite de la manière dont le comité avoit commencé l'administration de la manufacture.

Le ministre de la guerre avoit été chargé de nommer tous les agens qui devoient diriger la fabrication, tant dans les administrations que dans les ateliers.

Obligé de prendre indistinctement les patriotes qui se sont présentés, il n'a pu empêcher de nommer pour toutes les fonctions des hommes parmi lesquels une grande partie n'avoient aucune connoissance de la fabrication des armes: il falloit cependant créer un établissement entièrement nouveau pour Paris; de là est résulté une confusion dans les travaux; les ouvriers faisoient ce qu'ils pouvoient, les chefs ne pouvoient ni les diriger, ni les enseigner.

Les bureaux de la Guerre, auxquels tout étoit soumis, mais auxquels étoient attribués déjà des travaux énormes, ont pu mettre de la lenteur dans leurs opérations; les commis, habitués à compter et à écrire, n'ayant aucune connoissance de la fabrication, faisoient souvent des réponses à contre-sens.

Avec la meilleure volonté dans les hommes en

place, la fabrication alloit naturellement s'arrêter; tout s'entravoit, tout se confondoit; il a fallu tout changer, et former une nouvelle organisation; il a fallu isoler en quelque sorte la fabrication des armes des nombreux travaux des bureaux de la guerre; il a fallu que les administrateurs, les directeurs, les inspecteurs, les instructeurs, fussent pris dans la classe des hommes du métier; il a fallu les faire choisir par des hommes en état de juger; il a fallu faire diriger la fabrication par des artistes; voilà ce que le comité a fait en changeant l'organisation.

Actuellement les ateliers se remplissent d'hommes de métier, les hommes qui dirigent et qui enseignent connoissent l'art de la fabrication des armes, et il ne reste plus que quelques citoyens étrangers à cet art, auxquels on se propose de donner des occupations plus analogues à leurs connoissances; car le grand art des nominations est de savoir placer chacun où il doit être. Tous les citoyens peuvent rendre de grands services lorsqu'ils sont à leur place.

Cette nouvelle organisation a nécessité à votre comité une correspondance active; il a fallu suivre les administrateurs, les ouvriers, pas à pas, les maintenir dans la limite de leur devoir, empêcher les manœuvres sourdes employées pour entraver la fabrication, éclairer les ouvriers égarés, chercher le fil des manœuvres, et faire punir les coupables; il a fallu exciter le zèle, et mettre tous les ouvriers et les administrateurs dans une position qui les forçât à créer eux-mêmes toutes leurs ressources, à inventer eux-mêmes leur métier.

En même temps que le comité créoit la fabrique immense de Paris, il envoyoit des commissaires dans les départemens pour établir de nouvelles fabrications: c'est ainsi qu'il a fait établir des fabriques de sabres à Langres, à Châtelleraut, à Grenoble, à Thiers; il encourageoit les fabriques de fusils naissantes, procuroit des facilités pour les mettre en activité.

Le comité doit vous le dire, il a eu deux grands inconvéniens à prévoir; le premier, la destruction des manufactures existantes, comme Saint-Etienne, Charleville, Tulle; le second, l'isolement ou la tendance au fédéralisme, toutes les nouvelles fabriques d'armes qui se formoient, vouloient enlever les ouvriers des manufactures existantes, pour former un noyau de fabriques nouvelles. Plusieurs départemens ont envoyé des commissaires qui ont cherché à séduire les ouvriers avec l'or de la République, et sans la résistance ferme du comité de salut public, toutes les fabrications déjà en activité étoient désorganisées; trois manufactures, qui procurent aujourd'hui 16,000 fusils par mois à la République, n'en procureroient plus un seul. Les ouvriers dispersés seroient occupés à élever des usines, à former des établissemens; et ce ne seroit que dans un an ou deux, lorsque la République seroit victorieuse, que l'on commenceroit à obtenir des armes.

Ce n'est pas dans un an qu'il faut des fusils, c'est aujourd'hui, c'est demain, c'est tous les jours.

Ainsi le comité a résisté aux insinuations dangereuses des nouvelles manufactures, et leur a procuré en même temps les moyens de se former des ouvriers, pendant qu'ils construisent leurs usines et préparent leur établissement.

C'est dans les ateliers de Paris que les entre-

preneurs de nouvelles manufactures envoient les ouvriers qui se destinent à fabriquer des armes. C'est dans cette commune brûlante de patriotisme, que les ouvriers des autres départemens viennent apprendre l'art de forger les foudres qui doivent donner la mort aux tyrans, qu'ils viennent s'embraser du feu sacré du républicanisme qui anime les Parisiens et c'est dans cette grande cité qu'ils viennent juger les hommes que les traîtres se sont plu à calomnier tant de fois.

Il restoit dans l'esprit des républicains un germe de servitude sur lequel l'opinion publique ne s'étoit point encore dirigée, germe producteur de l'intrigue, destructeur en quelque sorte de la vertu, germe qu'il faut anéantir avant qu'il ait fait de plus grands progrès: c'est l'avidité que montrent un grand nombre d'hommes pour avoir des places, c'est l'esprit et la marche que plusieurs suivent pour y parvenir.

Il a fallu encore empêcher qu'avec l'or de la république, il ne s'élevât des fabriques d'armes propres à protéger le fédéralisme; conséquemment, il a fallu ôter ces fabrications de la main des administrateurs.

Il a fallu déterminer l'établissement prompt des manufactures, leur faire produire le plus grand nombre de fusils possible, et les conduire au perfectionnement. C'est vers ces principes que la marche de votre comité a été continuellement dirigée, et il a eu la satisfaction d'obtenir des succès.

Voilà les détails qui concernent les manufactures nationales. Nous pensons qu'il ne peut y avoir des hommes assez injustes, assez impolitiques pour s'attacher à quelques imperfections de détail, à quelques retards involontaires, à des obstacles qui naissent même des propos inconsidérés que l'on répand pour attédir le zèle des citoyens. Il ne faut pas être aussi sévère pour régulariser, lorsqu'il s'agit de se livrer encore aux impulsions du mouvement créateur. La régularisation, le perfectionnement, l'économie et les moyens d'ordre viendront à leur tour. Si des hommes ont malversé, ils seront punis selon la rigueur des lois. Mais rien ne seroit plus propre à ralentir les grands préparatifs que la guerre nécessite, que de vouloir tout compasser, et d'exiger une exactitude rigoureuse de détail qui ne seroit que l'excuse des perfides qui voudroient perdre la République, en mettant à couvert leur responsabilité personnelle.

Les commissaires nommés par la convention pour l'inspection de la fabrication des armes, doivent la rassurer contre une partie de ces abus. La présence des représentans a multiplié les travaux, en répandant l'encouragement dans l'ame des ouvriers. Par leurs soins, les abus inséparables de plusieurs établissemens vont disparaître, et les moyens de fabrication doivent s'augmenter.

Je passe à la partie des armes, qui est l'organe et l'instrument de la victoire.

Je veux parler des canons.

#### SECONDE PARTIE. De l'artillerie

Sous le règne de la servitude et de l'esclavage, il existoit deux fonderies de canons de bronze; aujourd'hui, quinze sont en pleine activité sur la surface de la République, et elles produisent, par mois, plus de onze cents bouches à feu en bronze. (*Applaudi.*)

Le découragement que l'on a mis jusqu'à présent dans l'extraction des mines, est cause que nous retirons peu de cuivre de notre sol; les Anglais, les Hongrois, les Suédois nous fournissent celui qui étoit nécessaire à nos besoins.

La consommation immense des fonderies de canon a bientôt épuisé le peu de cuivre amassé dans les magasins, celui enlevé par la réquisition, celui des maisons d'émigrés; et bientôt nous serions sans matières pour fondre des canons, sans les ressources créées en quelque sorte par votre comité de salut public.

Il a envoyé des commissaires dans tous les départemens pour faire descendre les cloches, les réunir dans les chefs-lieux de dépôts particuliers.

Ces cloches enviées au commencement de la Révolution par les Anglais, pour nous enlever jusqu'à cette ressource, sont une mine immense de cuivre que votre comité fait exploiter.

Déjà plusieurs artistes en font le départ, séparent les matières étrangères qui entrent dans leur composition, et vont porter le cuivre pur aux fonderies.

Le comité fait imprimer dans ce moment l'art de faire le départ du métal des cloches; il va le répandre avec profusion, l'envoyer dans tous les départemens, faire élever des ateliers pour fondre les cloches et les transformer en cuivre; plus de vingt millions de cuivre vont sortir de cette mine abondante, et pourront alimenter nos fonderies pendant plusieurs années.

Il falloit aussi des canons de fer pour la marine, pour les côtes, et pour détruire en même-temps le despotisme des mers, et reconquérir la liberté de la navigation.

Nous n'avions que deux fonderies en possession de fondre des canons de fer; nous venons d'envoyer des artistes établir des fonderies de canons de fer par-tout où la fonte est propre à cet usage; et bientôt plus de vingt nouvelles fonderies d'artillerie vont produire une quantité considérable de canons avec lesquels les despotes recevront le prix de leurs crimes.

Non-seulement il a fallu créer, mais encore il a fallu mettre de l'ordre dans l'emploi et dans l'usage des matières. Par suite d'un vice d'administration inconcevable, les départemens de la guerre et de la marine commandoient des bombes, des boulets, des fers, et des balles de fer battu dans toutes les forges, sans choix et sans ordre.

On exploite dans la République deux sortes de mines, l'une qui produit du fer doux, l'autre qui produit du fer cassant.

La première est bonne à fabriquer les fers et l'acier nécessaires à la guerre, à la marine, les canons et tous les objets qui exigent de la ténacité.

La seconde est propre à fabriquer des boulets, des bombes, des obus, des balles, le fer battu, les fers de grilles et tous les mauvais fers.

Eh bien! l'état de commande étoit tel, que l'on fabriquoit des bombes et des obus dans les fourneaux qui produisoient de bonnes fontes, de manière qu'il ne restoit plus de fonte pour l'acier, le bon fer, les canons, etc. Il a fallu que votre comité arrêtât cette dilapidation de matières, et qu'il créât en quelque sorte une marche administrative à la guerre et à la marine, et qu'il tint la main à la marche de cette admi-

nistration, dont on cherchoit sans cesse à s'écarter.

Bientôt donc la république va être dans la plus belle position où elle ne s'est jamais trouvée pour la fabrication des armes; mais pour en être assuré, il faut centraliser cette administration manufacturière; il faut placer dans les mains d'une commission nationale la fabrication de toutes armes, soit fusils, carabines, pistolets, soit canons, mortiers, obus, soit sabres, baïonnettes et piques; il faut encore y joindre une autre fabrication: dans les révolutions de la Liberté, après le pain, vient la poudre.

### TROISIEME PARTIE. *Des Poudres et Salpêtres*

Il y a quatre mois que le comité de salut public s'est occupé des moyens d'augmenter la récolte du salpêtre et la fabrication de la poudre; il a d'abord rassemblé les hommes les plus éclairés de Paris dans les sciences et dans les arts qui s'y rapportent.

Il les a chargés de s'occuper de cet objet, et de rassembler leurs lumières pour créer un nouvel art et profiter avec célébrité des ressources que la nature offre à la liberté.

Le patriotisme et la science se sont réunis pour l'exécution de ce projet républicain, de cet accord sont sorties des mesures (dont) on présente aujourd'hui le résultat et l'ensemble à la Convention.

Un bureau pour les poudres et salpêtres a été ajouté d'abord à celui des armes.

On a recherché les lieux qui promettent le plus de fournir du salpêtre. Des commissaires éclairés, des chimistes justement célèbres, ont été envoyés dans le département d'Indre-et-Loire, déjà connu par sa grande richesse en salpêtre, mais non encore révolutionnairement exploité. Les recherches ont répondu à l'espérance qu'on avoit conçue. Le sol salpêtré de ce département a bientôt été fouillé de toutes parts: un plus grand nombre de salpêtrières a été établi, et la récolte a tout-à-coup augmenté.

Le département de Vaucluse est parcouru dans ce moment par d'autres commissaires et donnera beaucoup de salpêtres.

Les châteaux forts, ces repaires féodaux dont la Convention a ordonné la démolition, ont attiré l'attention du comité. La nature y avoit repris secrètement ses droits, et y avoit élaboré plus de salpêtre, comme pour mieux préparer les moyens de leur destruction. Le comité va profiter de ces ruines qui insultent encore à la liberté des campagnes, et de ces décombres suzerains, de ces débris seigneuriaux sortiront des monceaux de salpêtre; ainsi, les pierres qui ont servi à assouvir la rage des despotes et à couvrir les complots de la Vendée, vont bientôt fournir de quoi dompter leur fureur.

La ville rebelle a présenté aussi aux représentants chargés de la punir une nouvelle carrière de salpêtre; *Commune-Affranchie* va payer ce nouveau tribut à notre artillerie. De nombreux ateliers, de vastes chaudières en travaillent actuellement les décombres, et donneront un aliment abondant au feu des républicains. Il en est de même de l'infâme cité convertie en *Port de la Montagne*; ses édifices odieux tomberont sous le marteau des républicains, et seront convertis en salpêtre tyrannicide.

Bientôt les idées se sont étendues. Le génie

révolutionnaire, qui fait en quelques jours ce qui ne se fait que dans des années ou qui ne se fait jamais dans le silence et la torpeur des gouvernemens despotiques ou aristocratiques; le génie révolutionnaire, qui vit du mouvement productif, qui concentre les années et les siècles, a créé tout-à-coup une nouvelle exploitation supérieure à toutes les mesures isolées prises jusqu'à cette époque. Il a voulu que tous les lieux, tous les souterrains, tous les bras fussent employés à la fabrication du salpêtre.

A sa voix, ce sel fulminant doit sortir de tous les terrains qui le recèlent. La loi salulaire du 14 frimaire a été proposée par le comité de salut public; à peine la Convention l'a-t-elle décrétée, que des circulaires brûlantes ont été écrites aux districts, aux sociétés populaires, aux agens nationaux, aux citoyens éclairés dans toute la République. La régie des poudres a reçu elle-même une partie de ce mouvement et l'a communiqué à tous ses agens par une adresse pleine de zèle et d'énergie.

Par les soins du comité, l'on parle par-tout, par-tout l'on s'occupe du salpêtre.

A Paris, de nombreux ateliers, de grands établissemens d'exploitation de salpêtre s'élèvent de toutes parts. Les sections montrent un grand zèle pour ce travail commun, comme pour tout ce qui peut servir la liberté.

Elles échauffent les citoyens, forcent les riches de renoncer à leurs plaisirs pour travailler leurs terres salpêtrées, encouragent les sans-culottes qui ont déjà travaillé, nomment des commissions de patriotes ardents et d'hommes éclairés qui visitent, inspectent les maisons particulières, et montent par-tout des ateliers de lessivage et des chaudières d'évaporation. Tout devient manufacture de salpêtre, tout citoyen en est le manufacturier, et les citoyens obtiennent le sel plus pur qu'il n'avoit coutume de sortir des premiers ateliers de salpêtriers.

Ce mouvement patriotique va se communiquer de proche en proche à tous les districts.

L'on voit dans une contrée lointaine un empereur et des mandarins encourager l'agriculture par leur exemple solennel : ici, c'est une grande cité, ce sont des citoyens qui donnent aux autres villes de la République et à leurs concitoyens des départemens, un exemple digne d'être imité. Paris, ce volcan embrasé de la révolution, est en possession d'échauffer toutes les parties de la République.

Ne croyez pas que le comité se soit borné à ces premiers efforts. Une extraction décuple de salpêtre n'étoit pas le seul besoin qui le pressoit, rien n'étoit fait encore si l'on n'y avoit joint une accélération rapide dans la fabrication de la poudre. Les obstacles étoient ici beaucoup plus grands encore, et les difficultés beaucoup plus fortes.

La quantité énorme de poudre que nous voulons fabriquer étoit difficile à obtenir, selon le procédé ancien. Il falloit pour cela des machines compliquées, longues et difficiles à établir. La fabrication étoit lente; il falloit des emplacemens choisis sur les bords des rivières, avec un courant à sa disposition; li falloit un temps propice, une saison favorable, pour étendre, pour sécher la poudre pendant six semaines. On étoit obligé d'employer une mécanique dangereuse et qui, par une seule explosion, pouvoit faire périr plusieurs citoyens, détruiroit une grande quan-

tité de matériaux précieux et anéantissoit les établissemens mêmes. Ces fabriques de poudre, ces machines ingénieuses, trop grandes et trop longues à établir, n'auroient pas pu répondre à l'immensité de la récolte des salpêtres.

On avoit créé une nouvelle manière de l'exploiter : on y avoit appelé tous les citoyens; il falloit imaginer aussi de nouveaux procédés pour faire la poudre; il falloit que ces procédés fussent simples, n'exigeassent point le secours de la mécanique, et la lenteur des constructions géométriques.

Le génie républicain est apparu dans les ateliers des citoyens; le talent de simplifier la marche des opérations mécaniques, l'amour de la patrie, en un mot, ont présidé aux inventions, et un nouvel art est sorti tout entier et presque porté à sa perfection, de la réunion fraternelle et patriotique ainsi que des veilles des artistes et des savans.

Des moyens nouveaux, aussi simples qu'ingénieux, vont nous mettre en état de reproduire de la poudre dans tous les temps, dans toutes les saisons, dans tous les lieux. Chaque jour produira une certaine quantité de poudre finie et de bonne qualité. Il suffira que dans une ville assiégée les matières premières soient mises en approvisionnement, pour que l'on puisse y fabriquer les poudres nécessaires aux besoins des assiégés.

Une anecdote trop peu connue prouvoit depuis long-temps la possibilité de l'exécution de ce procédé.

L'industrie habite les cachots comme les cabinets et les ateliers. La Bourdonnaye, enfermé à la Bastille, tire dans son cachot, devant le gouverneur, un coup de pistolet, le gouverneur étonné, l'interroge. Voici comment je me suis armé, comment j'aurois pu me tuer, répond La Bourdonnaye : j'ai gratté le salpêtre sur les murs de mon cachot, j'ai pris du charbon dans mon foyer, les allumettes m'ont fourni le soufre; une cuillier d'étain m'a donné les balles, et un étui d'or qui m'a été laissé, s'est changé en canon.

Quelques jours ont suffi pour approfondir cette découverte, et la constituer en art. Déjà l'on décrit cet art, on en dépose les procédés dans des dessins, dans des gravures.

Tout est simplifié, on purifiera, on raffinera le nitre révolutionnaire en quelques jours au lieu de plusieurs décades (six semaines au moins) que le raffinage exigeoit autrefois. On fera dans quelques jours et dans des machines qu'on trouve par-tout, de la poudre au moins aussi bonne que celle qu'on a fabriquée jusqu'à présent; on la séchera, on la grainera en quelques instans.

En même temps on a désigné des maisons nationales pour tous ces établissemens; les machines, les dispositions générales pour mettre tout en activité, sont commandées et seront prêtes dans quelques jours.

Les matières, le charbon et le soufre sont déjà arrêtés, et seront bientôt rassemblés.

La potasse nécessaire à la purification du salpêtre ne manquera pas non plus à la République, quoique le commerce ennemi cherche à l'en priver. Outre celle que nous avons prise et que nous prendrons à nos lâches ennemis, on en fabriquera dans les départemens; les forêts, ces repaires des brigands de la Vendée, seront converties en potasse, le sol infecté de ces contrées

déshonorées sera purifié par le feu qui nous donnera en même-temps ce sel précieux.

Un nouvel art né de la chimie moderne, en tirant la soude du sel marin, et en multipliant sur notre territoire une denrée que l'étranger nous apportoit, et que nous pourrions bientôt lui revendre, va ménager la potasse et la remplacer dans tous les usages, pour la reverser dans la fabrication du nitre.

Dans ce moment, huit inspecteurs nommés par le comité parcourent toute la France, pour mettre la loi du 14 frimaire en activité.

Des minéralogistes sont aussi envoyés dans plusieurs départemens, pour y reconnoître et y employer à la défense commune toutes les matières minérales (métaux, sels, soufre, charbon de terre) que la nature libérale offre à la liberté, et que le despotisme laissoit enfouies.

C'est vers ces différens objets que la Convention nationale doit tourner son attention et porter des encouragemens; elle doit frapper par l'opinion quiconque négligeroit de s'en occuper; ceux-là sont ennemis de leur patrie, qui ne travaillent pas à la sauver. Il faut honorer chaque maison qui aura fourni des matières pour la guerre, de cette inscription civique: *Maison qui a donné tant de livres de salpêtre contre les ennemis de la république.*

La Convention a, par son décret du 14 frimaire, invité tous les citoyens à extraire eux-mêmes les salpêtres qui se trouvent dans le terrain de leurs caves; une instruction a été répandue pour mettre cette méthode à la portée de tous les citoyens, et leur prouver qu'elle est extrêmement facile.

La nature semble avoir prévu que la France deviendrait le sol fécond de la liberté; elle a élaboré sur son territoire tout ce qu'il faut de matières pour foudroyer les tyrans. La religion avoit entassé les métaux précieux, la superstition avoit converti l'airain en cloches; la nature lui avoit prodigué les mines de cuivre et de fer, et plus d'un milliard de livres de salpêtre reposent dans les demeures des citoyens. Chacun a cette arme naturelle, comme il a l'amour inné de la liberté. Mais cet arsenal n'est pas ouvert; c'est une masse énorme de matière nitreuse; c'est une grande montagne de salpêtre que tous les citoyens sont appellés à exploiter aujourd'hui pour la défense de la patrie.

Déjà plusieurs sections de Paris, qui sont en possession de donner des exemples patriotiques aux autres sections de la République, se sont empressées de répondre à sa voix. Celles de la Montagne, des Piques, des Gardes-françaises, de l'Unité, du Fauxbourg-Montmartre, et quelques autres, ont fait leurs preuves de zèle et d'activité. Elles ont fait des ateliers publics dirigés par des sans-culottes qui prouvent, par leurs manipulations utiles, que le zèle supplée l'instruction, et que la volonté est la meilleure caution des succès. Qu'elles étoient donc mal fondées, les objections éternelles de nos ennemis et des contempteurs du peuple, qui ne cessoient de dire que cette mesure d'extraction du salpêtre étoit impossible! Elles sont vaines, vos espérances, lâches parasites de la révolution! Jamais la récolte des salpêtres ne fut si active, ni si abondante. On n'avoit pas même l'idée d'un mouvement de travail aussi rapide et aussi fructueux.

On voit même s'élever dans toutes les demeures des citoyens, des ateliers particuliers; chacun

s'empresse de payer son tribut à la patrie; et plusieurs patriotes vous ont présenté à la barre le résultat de leurs premiers travaux.

Le comité s'est aperçu, par les résultats journaliers de sa correspondance, que les districts s'occupent avec zèle des mêmes travaux. Le comité s'est adressé aux sociétés populaires, pour réchauffer le zèle civique, répandre l'instruction et ramasser des matières propres à la fabrication des poudres.

Mais il faut encore plus d'activité, plus de mouvement pour les travaux révolutionnaires; pour y parvenir, il faut que la voix de la Convention nationale se fasse entendre jusqu'à l'extrémité la plus reculée des frontières, et que la dernière cabane élevée sur le territoire de la République, se change momentanément en atelier de salpêtre. C'est la chimie du peuple, c'est l'atelier de chaque citoyen armé contre les tyrans.

Non, citoyens, il n'est rien de minutieux dans les matières relatives à la défense commune. Le législateur révolutionnaire jette également ses regards sur les vucs présentées par le politique profond et sur les matières de défense présentées par l'artisan ordinaire; il n'est rien que la liberté ne doive honorer; il n'est pas d'effort que la République ne récompense ou n'encourage.

Le travail des salpêtres n'est qu'une partie des travaux qui produisent cette poudre subtile que la liberté doit accaparer pour pulvériser les trônes.

Il faut avoir 24 millions de poudre pour la campagne prochaine. Il faut de quoi terrasser comme d'un seul coup tous les ennemis de la République. Eh bien! tout a été créé.

Le raffinage du salpêtre exigeoit autrefois trois mois, il sera fait en quinze jours. De nouveaux procédés ont été inventés. L'expérience vient de justifier l'espérance qu'on en avoit conçue. De nouvelles raffineries vont donc être établies pour purifier cette masse énorme de salpêtre qui va sortir des mains des nombreux ouvriers que la République compte dans chaque cité, dans chaque rue, dans chaque maison.

Que les étrangers barbares qui bombardent nos villes, et qui ne sont connus que par la destruction, viennent ensuite incendier nos magasins et chercher à mettre le feu à nos poudres! Il suffira d'avoir rassemblé des matières premières, pour suppléer à ce que l'explosion auroit détruit, ou à ce que l'incendie auroit consumé.

Ici, je crois entendre le cri de ces dépréciateurs incorrigibles de toutes les mesures qu'ils n'ont pas présentées ou qui leur paroissent sortir des routines établies. Ils insinueront aussi, ces partisans hypocrites et vénaux de l'étranger, que nous allons manquer de poudre. Qu'ils sachent donc que les mesures nouvelles que nous proposons ne sont que des supplémens à des besoins satisfaits; que nous sommes dans ce moment approvisionnés pour ne rien craindre, et qu'il faut de grands moyens pour tout oser.

Les efforts de la régie ordinaire sont limités: il est une mesure d'approvisionnement que les machines inventées et les usages établis peuvent assurer. Tous les travaux habituels et réguliers sont bornés dans leurs résultats; il faut de nouveaux secours à de nouveaux besoins.

Les manipulations établies dans cette régie ne peuvent avoir qu'un certain produit. Il a fallu

dépasser les bornes; il a fallu s'assurer en un instant plus que les consommations et les productions de plusieurs années.

Nous réunissons ainsi le procédé nouveau donné par les chimistes, et le procédé ancien exécuté par les régisseurs. Nous ne substituons pas une expérience ou un art moderne à un usage établi et à un approvisionnement assuré; nous cumulons les résultats des deux procédés, et nous donnons même à la régie les moyens d'augmenter ses établissemens et de doubler ses manipulations.

Cet objet est digne de toute l'attention des représentans du peuple; il est à-la-fois politique et militaire; il tient à la perfection des arts et à l'accroissement de nos moyens de sûreté. C'est une invention qui, par ses grandes ressources, peut accélérer le terme des fléaux et des guerres qui désolent l'humanité, et des intrigues toujours renaissantes qui minent l'intérieur de la République.

Qui ignore que nos ennemis nous attaquent sans cesse dans l'intérieur, par les subsistances, par la falsification du papier, par les habillemens, par les travaux de nos ports, par nos manufactures, par l'agriculture, par les fabriques d'armes, par la fabrication des poudres?

Qui ignore qu'en 1744, la France, au milieu des plus grands succès, se vit forcée de s'arrêter dans la guerre qu'elle faisoit à l'Europe, et qu'elle ne fut forcée à la paix que par le manque de poudres? Voilà l'état de pénurie où voudroient nous amener nos hypocrites ennemis.

Il n'appartient qu'à la République française, il n'appartient qu'à la représentation nationale de tenter le nouveau moyen que le comité me charge de vous présenter.

Que les rois de l'Eutope royalisée et avilie mettent donc aussi leurs esclaves en réquisition; qu'ils convertissent patriotiquement les maisons des citoyens en ateliers pour l'extraction du nitre; qu'ils transforment ce qu'ils appellent leurs sujets en salpêtriers et qu'ils les forcent ainsi à forger leurs propres fers. Que ces fiers potentats, battus à Toulon, à Landau, à Worms, à Maubeuge, à Dunkerque, révolutionnent leurs amés et fidèles vassaux, et qu'ils leur présentent la France libre comme une nation sauvage, comme une horde d'athées et de brigands.

Ces athées croient au dieu vengeur de la liberté, et à ces prêtres nombreux qui forgent des canons, des fusils, et qui centuplent la masse de nos poudres. Ces brigands iront, avec leur énergie révolutionnaire, leur enlever les hochets superstitieux avec lesquels ils trompent et gouvernent les hommes comme de vils troupeaux. Cette nation sauvage élève des monumens à la liberté, rassemble les ouvrages précieux dans des bibliothèques immenses, ravive et républicanise les théâtres, décerne des prix aux artistes, va rebâtir le plus bel édifice de l'Univers, ouvrir cent canaux, restituer les grandes rivières à la navigation, et consacrer l'art chimique qui a centuplé les moyens de faire la poudre et d'abattre les rois. C'est un volcan nouvellement découvert, un volcan allumé par les républicains, sous les pieds des tyrans et de leurs satellites.

La volonté et les moyens d'un peuple nombreux sont au-dessus de tout ce qui a jamais été connu et exécuté; et la nature, mère de la liberté, lui a fourni, lui a prodigué tout ce qu'il lui faut pour sa nourriture, son accroisse-

ment et sa défense. C'est à nous de la seconder.

Nous devons assurer la Convention, que déjà les mesures sont prises pour procurer à la République l'approvisionnement de toutes les matières premières, comme la potasse, le soufre et le charbon nécessaires. Le comité fera successivement des rapports sur les mesures que chacun de ces objets pourroit exiger.

Une mesure urgente est celle qui a trait à la potasse. Cette matière entre dans les élémens de la poudre; elle est le produit des coupes de bois.

Ici plusieurs besoins crient à la fois. La rareté du bois de chauffage se fait sentir autant que la rareté du charbon de bois pour les usages domestiques à cause de l'augmentation de la consommation.

Ce besoin est aussi impérieux pour la nouvelle préparation des cuirs.

Un autre besoin se présente pour la fabrication extraordinaire des canons et des boulets, pour les fonderies de la marine et pour un grand nombre d'usines.

Qu'on n'oppose point que cette coupe extraordinaire se fera sentir à la vingtième année. Il est aisé de sentir que, d'ici à cette époque, la même coupe pourra être remise en exploitation, sans aucune diminution sensible pour le consommateur; que l'on pourroit même opérer un plus grand changement dans la réduction des coupes, en fixant à vingt-neuf ans celles qui sont aménagées en trente, et en fixant à quatorze celles qui sont aménagées en quinze.

On peut encore ajouter les nouvelles ressources que la République doit trouver dans l'exploitation des mines de charbon qui avoient été négligées, et qui vont être mises en valeur dans un grand nombre de départemens.

Quelques corps administratifs ont négligé de faire exploiter à temps des parties de bois et forêts qui étoient en coupe: c'est à eux que le législateur doit s'adresser pour leur enjoindre d'envoyer à la commission nationale des subsistances et des approvisionnemens les états de toutes les coupes qui doivent être faites, pour les charger de prendre des mesures d'exploitation des forêts nationales, et même des bois des particuliers qui négligeroient ou refuseroient de faire exploiter.

Les bois qui proviendront de ces coupes pourront être mis en réquisition par la commission des armes et des poudres, pour pourvoir aux besoins des usines, des ateliers de forges, et pour se procurer la potasse nécessaire à la fabrication des salpêtres.

Tant de mesures prises par la Convention pour les matières premières de la guerre aux tyrans seroient illusoires, si des dispositions pénales n'effrayoient ou ne frappaient les égoïstes indigens du nom français, et cette tourbe de contre-révolutionnaires déguisés, qui, par leurs propos ou leurs intrigues, paralysent ou entravent les moyens que le législateur ordonne de prendre pour la défense de la liberté.

On a voulu affamer de bleds et de farines; on a voulu vous priver d'armes et d'artillerie; on a dilapidé les habillemens et les objets d'équipement; on a voulu faire périr les animaux nécessaires aux transports, aux convois et à la cavalerie; on a voulu faire stationner ou dépouiller la Révolution à chaque pas heureux qu'elle faisoit. Croyez que vos salpêtres et vos

poudres exciteront aussi la malveillance et les obstacles. Punissez donc de deux ans de fers ceux qui s'opposent aux réquisitions nécessaires et à la fabrication de ces matières. Punissez de l'arrestation jusqu'à la paix ceux qui y mettront des entraves.

#### QUATRIEME PARTIE

##### *De la Commission à établir*

Il ne me reste plus qu'à vous parler de l'organisation de la commission nationale des poudres et des armes de la République.

Elle sera organisée et responsable comme la commission des subsistances et des approvisionnements.

Elle aura plus d'avantage et de facilité à agir, parce qu'elle a des établissements tout formés, des institutions créées, des manufactures en mouvement, des fonderies en activité, et une fabrication qu'il ne faut plus qu'augmenter, accélérer et surveiller sans cesse.

Ses fonctions sont décrites dans le projet de décret. Les arsenaux à remplir, ainsi que les arsenaux à fabriquer, seront dans sa dépendance. Les ministres de la marine et de la guerre n'auront plus qu'à former à la commission des demandes de tant de canons, de tant de milliers de fusils, de tant de milliers de poudre; les arsenaux seront ouverts à leurs demandes; et la responsabilité, ainsi que l'action ministérielle, commencera là où finira celle de la commission nationale chargée de fabriquer et d'approvisionner.

Le droit de réquisition et le droit de préhension, qu'il a été si nécessaire d'attribuer à la commission des subsistances et des approvisionnements, devient encore plus indispensable pour la commission des poudres et des armes. Peut-il appartenir à aucun citoyen, à aucun propriétaire, à aucun négociant, à aucun fabricant, à aucun manipulateur, de conserver, de réserver, de cacher aucune des matières nécessaires à la fabrication des armes et des poudres? Quel homme a le droit d'enchaîner le zèle des défenseurs de la nation, et de poser des bornes à ses moyens de défense?

Pouvons-nous oublier l'état de l'esprit public et les principes de la démocratie parmi nous?

*« Tous les Français sont soldats; les fortunes particulières forment au besoin la fortune publique; les jouissances cessent d'être individuelles, elles se mettent en masse. »*

Ce n'est qu'avec de tels principes, aussi anciens que l'état de société et les droits de la nature, que la République se présente à l'Europe royaliste, pour lui annoncer une guerre aussi longue que les injustices des tyrans : elle seule peut continuer la guerre à volonté; elle seule peut avoir chaque année, à l'ouverture de chaque campagne, douze cents mille républicains sous les armes. Un territoire de cinquante milliards de valeur est hypothéqué aux succès de la liberté, l'industrie, les pensées, le courage de vingt-sept millions d'hommes sont acquis à la République. La fabrique des assignats territoriaux est plus féconde que les mines que l'Espagnol barbare arrache à l'Amérique méridionale.

Déjà les tyrans sont épuisés d'hommes et d'argent. Bientôt la coalition dégénère en querelles, en mécontentemens, en ruines. Bientôt l'on demande à Londres un compte sévère au gouver-

nement des motifs du complot des rois contre les peuples et de la guerre des coalisés.

Quels que soient leurs projets, quels que soient leurs moyens, notre politique se réduit à quelques maximes usuelles : chasser les tyrans, détruire leurs armées, ruiner leurs trésors, se fortifier, se policer au-dedans, sans s'étendre au dehors, si ce n'est pour laisser des déserts entre la République et les rois, porter toutes les parties de l'administration au plus haut degré de perfection; augmenter la puissance publique par les vertus des particuliers et la fortune des royalistes, des conspirateurs et des traîtres; travailler sur les lois, les mœurs et les opinions; maintenir un gouvernement révolutionnaire et vigoureux qui imprime à la nation le caractère de majesté qui lui appartient, et aux décrets de la Convention l'obéissance, l'exécution qui lui sont dues; former une politique vaste, profonde et suivie d'après un plan fixe, basé sur le patriotisme et la vertu; ne jamais poser les armes que l'honneur du nom français ne soit satisfait; ne pas s'aveugler ou s'endormir sur les succès; ne pas se laisser abattre par les revers; faire passer tous les hommes par toutes les fonctions publiques, pour enseigner les uns et désenorgueillir les autres; former des citoyens fiers du nom de leur patrie, dévoués à la République comme les Décius et les Coclès, et se croyant, comme les Romains libres, supérieurs à tous les rois.

C'est avec cette grande opinion, c'est avec ces énormes armées, c'est avec ce gouvernement ferme, c'est avec des magasins de poudre et des arsenaux pleins d'armes, que vous donnerez la paix au monde et la liberté aux mers; c'est avec de pareils moyens que vous réaliserez la pensée d'un militaire philosophe et célèbre.

« S'il s'élève en Europe, disoit, il y a vingt ans, l'auteur de la Tactique, un peuple vigoureux de génie, de moyens et de gouvernement, un peuple qui joigne à des vertus républicaines et à une milice nationale, un plan fixe d'agrandissement ou de gouvernement; qui ne perde pas de vue ce système, qui sache faire la guerre à peu de frais et subsister par ses victoires, qui ne soit pas réduit à poser ses armes par des calculs de finance, ce peuple subjuguera tout ou se fera respecter. Il sera pour les gouvernemens étrangers l'aquilon qui plie de frères roseaux. »

Ce peuple, c'est toi, peuple français, mais sans l'esprit d'agrandissement et de conquête. Assis au milieu de l'Europe, sous la plus belle température, sur le territoire le plus fertile et possédant les hommes les plus industrieux, entouré de montagnes, de mers et de fleuves, c'est-à-dire, de limites posées par la nature, assez puissant pour ne rien craindre, assez grand pour ne rien désirer, il ne te faut qu'une bonne représentation et un gouvernement vigoureux, qui, au lieu de peser sur la nation, cherche à l'élever davantage, en se levant du même mouvement avec elle. Il ne te faut plus que des canons, des baïonnettes et des poudres (1).

(1) Rapport imprimé par ordre de la Conv., broch., in-8°, 32 p. (Arch. nat. AD XVIII<sup>c</sup> 303, n° 26; AD XVIII<sup>a</sup> 4; B.N., 8° Le<sup>38</sup> 677, 677<sup>1</sup> et 678; Ars., NF 83294; Portiez, t. XII, n° 20; B.N. 8° Le<sup>38</sup> 677 et 678). Reproduit dans Mon., XIX, 356-66; Débats, n° 501, p. 205 à 208, n° 502, p. 216 à 220, n° 503, p. 231 à 236; n° 504, p. 246 à 252; n° 505, p. 260. Mention